



CCAMLR

COMM CIRC 09/81
SC CIRC 09/37

Lundi, 13 Juillet 2009

Vingt-huitièmes réunions de la CCAMLR

Téléphone: +61 3 6210 1111

Fax: +61 3 6224 8744

Courriel: ccamlr@ccamlr.org

Web: ccamlr.org

PO Box 213, North Hobart, Tasmania 7002 Australia

181 Macquarie Street, Hobart, Tasmania 7000 Australia



À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION ET DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

COMM CIRC 09/81
SC CIRC 09/37

Hobart, le 13 juillet 2009

Vingt-huitièmes réunions de la CCAMLR

Conformément au Règlement intérieur, les Membres sont invités à assister aux vingt-huitièmes réunions de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique et du Comité scientifique qui se tiendront à Hobart, en Australie, du 26 octobre au 6 novembre 2009.

Les réunions auront lieu au siège de la CCAMLR, situé au 181 Macquarie Street, Hobart.

Une réunion préparatoire, réservée aux chefs de délégations, est prévue le dimanche 25 octobre à 16h00. Cette réunion sera suivie d'une session réservée aux représentants au Comité scientifique.

Il est rappelé aux Membres qu'ils sont tenus de communiquer au secrétariat avant toute réunion, le nom de leurs représentants, de leurs représentants suppléants et de leurs conseillers. L'attention des Membres est attirée sur le fait que, afin de faciliter l'obtention des visas, le contact officiel auprès de la Commission ou du Comité scientifique doit fournir au secrétariat une fiche d'informations personnelles pour chaque personne désignée pour assister à la réunion. Cette fiche doit être soumise au moins deux mois avant la date de départ prévue. Le formulaire et les nouvelles instructions relatives à la délivrance du visa australien ont été distribués aux Membres dans la circulaire [COMM CIRC 09/72-SC CIRC 09/35](#). Ces informations sont également consultables sur le site Web de la CCAMLR, sur les pages réservées aux Membres de la [Commission](#) et du Comité scientifique.

Une [Note d'information](#) concernant, entre autres, le lieu de réunion, l'inscription, les documents de réunion, l'organisation du voyage et l'hébergement est également disponible sur le site Web.

Ordres du jour

Les versions [préliminaire](#) et [préliminaire annoté](#) de l'ordre du jour de la Commission et les versions [préliminaire](#) et [préliminaire annoté](#) de l'ordre du jour du Comité scientifique ont respectivement été rédigées en vertu de la Règle 15 du Règlement intérieur de la Commission et de la Règle 5 du Règlement intérieur du Comité scientifique.

Aux termes de la Règle 16 du Règlement intérieur de la Commission et de la Règle 6 du Règlement intérieur du Comité scientifique, les propositions visant à porter de nouvelles questions à l'ordre du jour provisoire doivent parvenir au secrétariat, accompagnées de notes explicatives, au moins 65 jours avant la réunion, soit au plus tard le 22 août 2009.

Observateurs

Conformément aux paragraphes 19.1 à 19.4 de CCAMLR-XXVII et à la COMM CIRC 09/51, des invitations ont été adressées aux États adhérents, aux Parties non contractantes et aux organisations internationales pour qu'ils assistent à CCAMLR-XXVIII en tant qu'observateurs.

Soumission des documents de réunion

L'attention des Membres est attirée sur les directives relatives à la soumission des documents de la Commission et du Comité scientifique et sur les dates limites mentionnées.

Inscription en ligne et distribution des documents de réunion

L'inscription en ligne est dorénavant possible. Les participants qui ne souhaitent pas recevoir de copies papier des documents de réunion peuvent s'inscrire en ligne jusqu'au 16 octobre 2009. Cependant, conformément à la COMM CIRC 08/119-SC CIRC 08/52, les participants souhaitant obtenir des documents papier sur le lieu de réunion doivent s'inscrire en ligne au plus tard le 2 octobre 2009. Pour de plus amples renseignements, se référer au point 3 de la Note d'information.

Les Membres noteront que l'inscription en ligne ne constitue pas une notification officielle d'intention d'assister aux réunions, et qu'ils sont quand même tenus de communiquer au secrétariat, avant la réunion, le nom de leurs représentants, de leurs représentants suppléants et de leurs conseillers. L'inscription en ligne d'un participant ne sera traitée que si une notification officielle de son intention d'assister aux réunions est reçue de la part du Membre concerné. Les Membres noteront par ailleurs que les participants qui s'inscrivent en ligne doivent également soumettre la fiche d'informations personnelles mentionnée ci-dessus s'ils sont soumis au visa d'entrée en Australie.

Pour les participants qui ne se seront pas inscrits en ligne, l'inscription sera possible sur le lieu de réunion. Les copies papiers des documents, s'ils les désirent, ne seront pas disponibles immédiatement, mais seront fournis dans la limite du temps disponible.

Calendrier des réunions

Conformément à la demande de la Commission en 2003 (CCAMLR-XXII, paragraphe 6.12 v)), un projet de calendrier des réunions de cette année de la Commission, du Comité scientifique, du SCIC et du SCAF, a été établi. Il convient de noter que, comme il est fondé sur celui de l'année dernière, il risque d'être modifié avant l'ouverture de la réunion.



D.G.M. Miller
Secrétaire exécutif